

Rennes : les objectifs de l'ANRAT

L'Assemblée générale de l'ANRAT, le 21 avril à Rennes, a été l'occasion pour son président, le Colonel Bayle, de fixer les objectifs de l'association, missions traditionnelles et soutien renforcé aux besoins opérationnels de l'armée de Terre : extraits du discours.

L'ANRAT est née du souhait de faire parler d'une même voix les associations nationales d'arme, de service et de spécialité qui font la richesse et la diversité de l'armée de Terre et de ses réservistes. Cette mission, Philippe Lhermitte l'a menée avec enthousiasme et panache, bousculant nos routines associatives pour donner une identité commune aux réservistes Terre.

Ce premier objectif de fédérer les associations nationales en respectant leurs particularismes reste à parfaire et nous n'y arriverons qu'en conjuguant l'action des associations et des réservistes, pleinement conscients de la contradiction structurelle entre le souhait d'avoir un interlocuteur unique et celui des associations qui ont toute la légitimité pour préserver leur indépendance.

Mais le commandement a fixé **de nouvelles orientations** pour l'armée de Terre que le général Bruno Cuche a voulu nous faire partager dans un éditorial (voir Bulletin n°1). Ces orientations concernent tous les réservistes par le rôle accru qu'on souhaite leur voir jouer et qu'ils entendent tenir.

La première est de **rayonner et faire rayonner** l'armée de Terre dans la société civile. Pour le recrutement de nouveaux réservistes dans la société civile, après la disparition du vivier issu du service national, mais aussi pour faire entendre la voix des réservistes dans le monde politique. Et par exemple s'étonner que le décret d'application de la nouvelle loi sur les réserves, votée il y a presque deux ans, n'ait toujours pas vu le jour. *(suite page 3)*



Les participants à l'AG, devant l'entrée du Musée des Transmissions

Rapport moral du Colonel Lhermitte

En cohérence avec son mandat de fédérateur des associations de réservistes Terre et d'interlocuteur privilégié du commandement, l'ANRAT a développé en 2006 de fortes actions de communication. Si l'exercice est marqué par la relève au 15 janvier 2007 du Président et du Bureau, le cap a été maintenu dans les initiatives interarmes tournées vers le recrutement des réserves.

➔ **Action vis-à-vis des Jeunes** : L'ANRAT, comprenant que l'avenir passe par le recrutement de jeunes officiers de réserves par les associations, a mené une action dynamique sous la responsabilité du LTN François-Louis Boucher, VP « Jeunes » et sous ESR à l'ESM de Coëtquidan. *(suite page 2)*

La famille Terre

« Vous donnez un sens aux mots communauté militaire et fraternité d'armes », a dit le CEMAT, le général Cuche, en s'adressant le 14 mai aux responsables du monde associatif lié à l'armée de Terre. Lors du premier colloque consacré à la condition militaire et aux associations, auquel l'ANRAT avait été invité avec la RANAT, la St-Cyrienne, l'ASCVIC, l'ARCO, les mutuelles, les associations caritatives, la SEMLH, l'ADO, etc, le CEMAT a voulu témoigner de la reconnaissance de cette armée à tous ceux, dont bien sûr les Réservistes, qui « consacrent du temps et de l'énergie » à la grande communauté formée par les militaires et leurs familles. Une armée de Terre qui change, avec 71% des 145.330 militaires qui ne sont plus de carrière mais sous contrat, 72,4% ont moins de 35 ans, 11% sont des femmes... Dont un conjoint sur deux a un emploi contre 70% dans le civil, avec un taux de célibat géographique de 10%. Une population plus jeune, plus vulnérable, moins soudée et qui a besoin de ces appuis que forme le réseau associatif. Car la condition militaire reste un « handicap » social, sans parler du risque physique : 132 décès dont 27 en service en 2006, 350 blessés en service dont 12% handicapés à vie, 67 veufs ou veuves, 96 orphelins mineurs : au-delà de l'action de soutien médical et matériel, la communauté de l'armée de Terre a plus que jamais besoin d'une solidarité active.

Colonel Pierre Bayle

Rapport moral 2006 (suite)

Cette action s'est concrétisée par la participation à l'exercice AISNE fin juin, la réunion des nouvelles promotions d'officiers de réserve au Triomphe le 23 juillet et la constitution d'une délégation significative à la CCRAT de novembre.

→ **Action dans les Régions-Terre** : Tant à Rennes, qu'à Bordeaux, Limoges, Metz et Lyon, les délégués en région de l'ANRAT ont suscité des rencontres pour mieux faire comprendre l'apport positif des organisations de réservistes dans la dynamique des nouvelles réserves. Ce fut ainsi le cas en RT-SO et en RT-NE. Le succès de ces événements est dû à la collaboration établie avec les colonels Chefs des bureaux réserve.

L'assemblée générale a eu lieu à l'ESAM de Tours organisée/coordonnée par l' ANOST. L'ANRAT continuait ainsi son effort de communication inter associations qui avait débuté en 2005 à l'EAI de Montpellier avec l'ANORI.

Pour sa deuxième édition le rendez-vous de réflexion sur la convergence entre les entreprises et leurs réservistes dans les situations de crise a été un succès. Le CEMAT en personne a honoré de sa présence le début du dîner-débat au Sénat le 18 octobre 2006. 80 personnes, dont des personnalités civiles et militaires de haut rang comme le Gouverneur Militaire de Paris (qui présidait le dîner), le vice-président de la commission des Affaires Économiques de l'Assemblée Nationale, le Président du Groupe ESSEC, la Directrice des affaires Internationales du MEDEF, ont pris une part active aux débats animés par le président de la Réunion des ORSEM, le colonel Pierre Servent.

→ **Communication externe** : Le vice-président chargé de la Communication, le LCL Emmanuel de Bossoreille, a présenté un projet visant à doter l'ANRAT d'un site autonome sur Internet tout en assurant la coordination avec la DRAT. Le site en propre, solution majoritairement préférée par les associations membres devrait voir le jour prochainement sur la base de la trame élaborée par le vice-président.

→ **Prix ANRAT** : La CCRAT 2006 a été marquée par la remise du prix ANRAT destiné à récompenser les actions d'organisations de réservistes en faveur du renforcement du lien armée-nation et du développement des réserves Terre. A la suite d'un processus de sélection national piloté par le vice-président et le délégué général de l'ANRAT, le DRAT et les conseillers réserve de l'EMAT et de l'IAT au niveau national pour le choix final, l'URASOR/RTSO a été désignée vainqueur du prix 2006. Deux accessits ont été remis. Le lauréat a ainsi été primé pour son action en faveur de la communication, du recrutement et de la reconversion menée en partenariat avec la Région Terre Sud-Ouest. Les accessits ont concerné un « Rallye des collégiens » à Mulhouse et une participation à un « Carrefour pour l'Emploi » à Rouen s'étant traduit par le recrutement de 50 réservistes. Le trophée a été remis par le général Cuche, CEMAT.

→ Élection du bureau

Conformément à ses engagements, le président Lhermitte a présenté sa démission le 6 décembre 2006 à l'issue de son 2^e mandat de trois ans à la tête de l'ANRAT. Le colonel Pierre Bayle, réserviste opérationnel, administrateur de l'ANORABC et directeur de la communication de MBDA, a été élu à l'unanimité.

A la suite de l'élection du président, le Bureau de l'ANRAT a été reconduit à l'unanimité des suffrages, à savoir : Vice-président Délégué : Emmanuel de Bossoreille (R-ORSEM), Vice-président Jeunes : François Louis Boucher (AORAF), Secrétaire Général : Loïc Conquer (R-ORSEM), Trésorier : Philippe Denis (ANOCAT), Trésorier adjoint : Bruno Allart (ANORS-D-T), Secrétaire général adjoint & chargé de mission "officiers honoraires" : Jean Desfourneaux (AORAF). Pour la vice-présidence "Régions", Eric Laurency est coopté dans les mêmes conditions, mais son élection ne pourra avoir lieu que lorsqu'il sera administrateur.

→ Conclusion

Sous la présidence de son co-fondateur, le colonel Philippe Lhermitte, l'ANRAT a obtenu la reconnaissance des autorités militaires comme interlocuteur privilégié et développé la représentativité des réserves Terre. Par des opérations réussies en région et sanctionnées par le Prix ANRAT ainsi que par des événements comme le dîner-débat au Sénat, l'ANRAT a donc su positivement se faire identifier en 2006 sur l'ensemble du spectre de la vie des réserves de l'armée de Terre. /

(Le rapport financier sera disponible, avec l'ensemble du compte-rendu de l'AG, sur le site Internet de l'ANRAT)

MERCI PHILIPPE !

Prenant dès l'année 2000 le relais confié par le colonel Revault d'Allonnes, Président fondateur, Philippe L'Hermitte a su poursuivre l'organisation interne de l'ANRAT avec le cœur et la passion qui le caractérise, jusqu'à permettre les nécessaires liens entre les associations qui la composent et l'Union qui nous rassemble. Pour cela : merci Philippe.

Mais était-ce suffisant à tes yeux ? Sans doute pas car ensuite, sous ta présidence, des dossiers importants ont vu le jour et surtout abouti. L'ANRAT est devenue l'interlocuteur privilégié du commandement et du premier de ses chefs, le chef d'état-major de l'armée de Terre. La concrétisation du lien a pris la forme d'une convention signée de ta main. Pour cela aussi : merci Philippe.

Ce pilier établi, tu as poursuivi ton inlassable effort en tissant de nombreux liens nécessaires à la reconnaissance de l'ANRAT. Merci Philippe d'avoir transmis à ton successeur, fin 2006, une maison en ordre de marche.

Aujourd'hui, te voilà Président de l'Union qui rassemble tous les réservistes français ou formés en France. Nous mesurons tous combien la tâche qui t'incombe est grande, parfois même fastidieuse. Nous savons tous combien tu t'y donneras sans compter comme tu l'as toujours fait. L'ANRAT est fière du travail que tu as accompli : reçois à nouveau ici l'expression de nos plus vifs remerciements et encouragements.

Emmanuel de Bossoreille, Vice-Président Délégué de l'ANRAT



Les objectifs de l'ANRAT (suite de la p. 1)

La seconde est capitale : le CEMAT veut **projeter une unité de réservistes en OPEX**. Pour lui donner cette capacité, il faut que les réservistes Terre soient présents au rendez-vous en termes de disponibilité, d'entraînement et de capacités opérationnelles. Ce rendez-vous est un objectif à atteindre en conjuguant les efforts de l'ANRAT et de toutes nos associations car il sera déterminant pour notre crédibilité. Si nous voulons confirmer l'affirmation du CEMAT que la réserve et l'active font partie d'une même armée opérationnelle, il est fondamental de réussir.

Certaines unités élémentaires de réservistes sont déjà utilisées en projection intérieure (Vigipirate). Leur professionnalisme est constaté et reconnu. Mais le CEMAT a été clair : il ne veut pas que les réservistes puissent se contenter de libérer les forces d'active dans leurs missions de projection intérieure. Au contraire, il souhaite une meilleure intégration des militaires d'active et de réserve, parce qu'il est conscient qu'avec la contrainte structurelle qui pèse sur les armées professionnalisées, aucun grand pays ne peut se priver du **complément** indispensable que représentent les forces de réserve, comme on le voit avec les forces américaines et britanniques en Afghanistan, en Irak et dans les Balkans.

Cette ambition, nous devons la partager en nous mobilisant sur ces actions de **valorisation des réserves opérationnelles** qui sont le recrutement de nouveaux réservistes, la fidélisation, la formation, l'entraînement physique et opérationnel, la spécialisation, la disponibilité. Sans tourner le dos aux **missions plus traditionnelles** auxquelles se consacrent déjà nos associations, le devoir de mémoire et le maintien de l'esprit spécifique d'arme ou de spécialité. L'ANRAT vous y aidera en sensibilisant les responsables sur la nécessité de **préserver le recrutement** de nouveaux réservistes pour chacune de nos armes et pour toutes nos associations. Enfin, nous devons réfléchir à ce qu'il est possible de faire en direction de la **réserve citoyenne**, et mieux identifier la mission des **réservistes honoraires** qui ont un rôle essentiel à jouer pour la continuité de notre action et la transmission du savoir et du savoir-faire : ils méritent une meilleure reconnaissance de l'institution et une valorisation plus efficace de leurs compétences. Beaucoup à faire donc, et à faire tous ensemble. †

Journée d'information sur les Transmissions à Rennes

Conformément à la tradition, l'assemblée générale de l'ANRAT, organisée le 21 avril à l'ESAT de Rennes, a permis aux participants de mieux connaître l'arme des Transmissions, grâce notamment aux exposés du colonel Maisetti, Directeur des études et de la prospective de l'ESAT, et à la visite passionnante du musée des Transmissions (www.espaceferrie.fr), sous la conduite de son conservateur, le LCL Thévenin. Portant le nom du Général Ferrié qui fut le père de l'arme des Transmissions et un artisan de la victoire de la 1^{ère} Guerre Mondiale (il reçut autant de décorations étrangères que le Maréchal Foch, généralissime des armées alliées), ce musée est installé dans un bâtiment moderne de 4 étages en bordure de l'ESAT ce qui facilite son accès puisque hors d'une enceinte militaire. Une exposition permanente retrace l'histoire des transmissions et présente les matériels utilisés par les armées comme dans le milieu civil, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, du télégraphe de Chappe jusqu'au transistor le plus récent en passant par un hommage aux pigeons voyageurs militaires.



L'originalité de ce musée réside dans la volonté du conservateur d'en faire un lieu didactique et pédagogique. En plus d'abondamment décrire et commenter les objets présentés, de nombreuses vitrines « interactives » permettent de réaliser différentes expériences afin de mieux comprendre les principes des transmissions et la mise en œuvre des matériels. †

LTN Grégoire ROUX

Dispositif de Prévoyance AGPM pour les réservistes

Composante de la protection sociale du réserviste, la « prévoyance » relève néanmoins de la responsabilité de chacun, pour compléter le dispositif prévu par la loi. En cela, le réserviste est logé à la même enseigne que le militaire d'active, mais ses besoins peuvent être spécifiques et varier selon la situation de chacun.

Lors de l'adoption au Sénat du projet de loi modifiant la loi du 22 octobre 1999, le 8 février 2006, le Ministre de la Défense s'était ému de l'inquiétude des réservistes quant aux lacunes des produits de prévoyance les concernant. Sollicitée par le Conseil Supérieur de la Réserve Militaire, l'AGPM a entièrement refondu son offre aux réservistes, qui sera prochainement disponible sous le sigle « Objectif Réserve » et remplacera dès lors le produit « Résermil ». Parce qu'ils sont « militaires à part entière », les réservistes ont accès aux produits de prévoyance conçus pour les militaires d'active, qui les couvrent pour toutes leurs activités, civiles et militaires. Mais parce qu'ils sont « militaires à temps partiel », ils ont des besoins spécifiques, notamment celui de compenser une perte de revenu sans attendre la consolidation d'une affection ou la détermination de la réalité du préjudice subi.

Ne couvrant que les activités de réserve, opérationnelles ou citoyennes, « Objectif Réserve » a donc vocation à compléter une autre assurance, soit que civile, celle-ci exclut le risque militaire, soit que militaire, elle ne couvre pas les besoins spécifiques à la réserve. Accessible à un coût modeste, ce produit laissera un large choix d'options, à dominante forfaitaire, pour correspondre aux besoins de chacun et favoriser un règlement rapide.

A découvrir bientôt sur <http://www.agpm.fr> ou auprès de votre délégué AGPM.

Général (2S) François LEGRIER, Délégué général de l'AGPM - francois.legrier@agpm.fr

Présentation de l'ANRAT

Dès le début de XXème siècle, les militaires de réserve se sont organisés en associations. Celles-ci sont de deux types :

- **les associations nationales d'armée** qui regroupent les militaires de réserve d'une même armée (Terre, Air, Mer, Gendarmerie, Service de Santé, Service des Essences).

Elles sont les partenaires privilégiés des états-majors propres à leur armée pour tout ce qui concerne les réserves opérationnelles. Elles servent de relais et d'appui permanent pour les réserves et leur emploi, les réservistes et leur situation. Elles proposent à leurs membres des activités spécifiques à l'armée d'appartenance (traditions, esprit de corps, informations techniques, etc.)

- **les associations territoriales et interarmées** (« AOR ») qui rassemblent les militaires de réserve sur un caractère géographiques, pour agir sur tout ce qui nous est commun (lien Armée-Nation, Recrutement, Communication au profit des Armées, Esprit de Défense) et non propre une armée.

Les associations nationales et les associations territoriales œuvrent toutes ensemble au sein de l'UNOR qui est la fédération de ces associations.

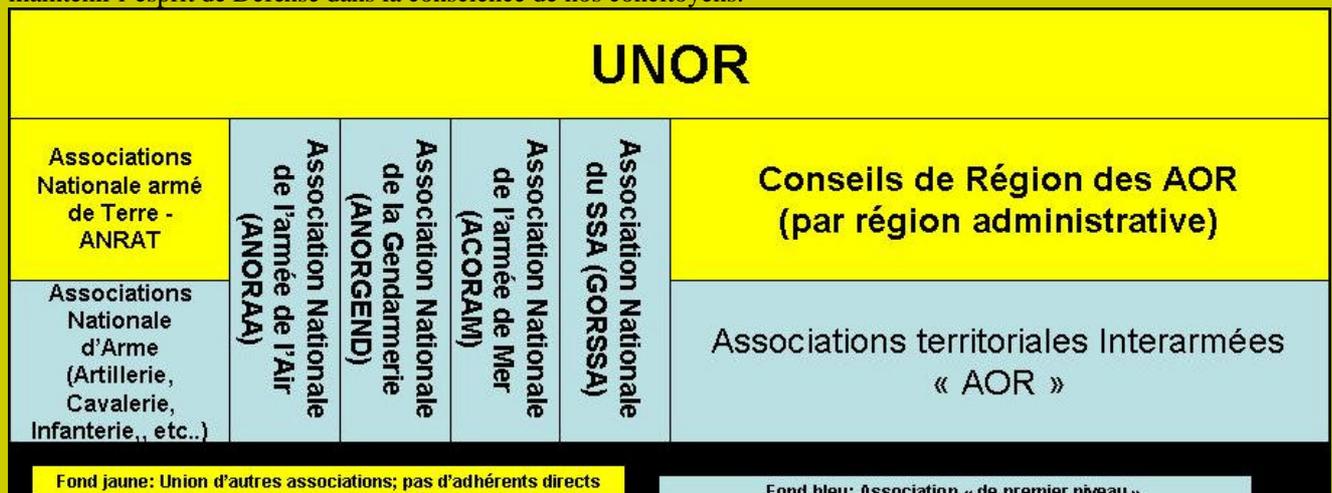
Pour tenir compte de la diversité et de la richesse des Armes de l'armée de Terre, la structure associative de la Réserve de l'armée de Terre est de 2 niveaux. Au 1^{er} niveau, on retrouve les associations d'Armes (Infanterie, Cavalerie, Transmissions, Génie, ..) ou de catégorie (officiers du Service d'État-major, Linguistes, etc.). Ces associations qui existent depuis plusieurs dizaines d'années se sont récemment regroupées et unies au sein de l'ANRAT qui constitue le 2^{ème} niveau. L'ANRAT est une fédération sans adhérents directs mais qui agit pour le compte de ses associations comme :

- représentant désigné des réservistes Terre auprès du Ministre via le CSRM,
- représentant désigné auprès du CEMAT pour toutes questions traitant des réserves,
- représentant des réserves auprès des Régions Terre, notamment pour définir les actions des associations qui seront soutenues par l'armée de Terre,
- représentant des réserves de l'armée de Terre au sein de l'UNOR, qui est l'interlocuteur du ministère de la Défense pour tout ce qui est commun aux réserves des différentes Armées et Services, et groupeur des demandes de soutien pour les activités des associations territoriales de l'UNOR vis-à-vis du commandement territorial,
- animateur ou coordinateur d'action d'ensemble au profit du développement des réserves de l'armée de Terre.

Pour fonctionner, l'ANRAT dispose d'un conseil d'administration et d'un bureau, d'un délégué par Région Terre et d'un délégué par Région administrative, élus par leurs pairs et reconnus par l'autorité.

Pour des raisons historiques, il coexistait des associations d'officiers de réserve (UNOR) et des associations de sous-officiers de réserve (FNASOR, ...). Il convient de noter que, pour continuer à être représentatif de la Réserve, l'UNOR comme d'autres associations a modifié son pour accueillir tous les réservistes sans distinction de grade.

Pour être représenté auprès de l'autorité militaire « Terre » tout réserviste de l'armée de Terre peut adhérer à l'une quelconque des associations regroupées au sein de l'ANRAT. Ces associations seront présentées successivement dans « TER.RES ». Il est toutefois déjà possible d'avoir une vue exhaustive de ces associations sur notre site internet. Il convient de noter que quelque unes des associations nationales d'Arme accueillent dans leur rang des associations tel que les amicales des UIR des unités de leur Arme. En parallèle, nous conseillons fortement l'engagement dans une association territoriale interarmées pour œuvrer, avec nos camarades des autres armées, à la promotion de l'armée française et maintenir l'esprit de Défense dans la conscience de nos concitoyens.



le site Internet de l'ANRAT

Autre outil de communication, le site internet de l'ANRAT est maintenant en ligne : www.anrat.fr Vous y retrouverez de très nombreuses informations pratiques, nécessaires au futur réserviste, au réserviste actif comme aux employeurs civils. Vous y retrouverez aussi, en version intégrale, les principaux articles parus dans TER.RES. Ces articles sont parfois intégrés ici dans un format réduit pour permettre une large diffusion de notre bulletin. |

LCL Emmanuel de BOSSOREILLE – Vice-Président délégué

AISNE 2006 – Exercice inter-UIR

Pour la deuxième année consécutive, le 5ème Escadron (UIR) du 501-503 RCC (Mourmelon le Grand – 51) a organisé une grande manœuvre de 3 jours en terrain libre.

But de l'opération : assurer un contrôle opérationnel pour les 2 pelotons de l'Escadron. L'originalité de cet exercice est que 3 autres UIR ont participé à cette manœuvre pour contrôler leurs propres sections : 5ème compagnie du 3ème R. Génie de Charleville Mézières (08), la 5ème compagnie du Régiment de Marche du Tchad de Noyon (60), une section de la 5ème compagnie de travaux du 5ème R. Génie de Versailles (78). Enfin, des militaires de réserve d'autres unités (dont des militaires de l'armée de l'Air et des militaires de réserve luxembourgeois étaient présents à titre individuel pour contrôler cet exercice ou servir de plastron.

Le cadre tactique de l'exercice est le déploiement d'un GTIA dans pays multi-ethniques ayant connu une terrible guerre civile. Une mission générale de contrôle de zone, cœur du cadre PROTERRE, est donnée. Cinq sections sont déployées afin de sécuriser totalement la zone, de protéger le camp de la PFOR (force de maintien de paix) et d'assurer des missions ponctuelles. Dès le début de l'exercice, le premier incident est lancé. Alors qu'un convoi logistique se prépare à se présenter à l'entrée du camp de la PFOR, un groupe de Creutlandais demande au check point d'entrée de les secourir, une femme étant sur le point d'accoucher ! Discussions, traducteur, négociations et demande de soutien médical permettront de calmer une tension palpable à l'approche de cet heureux événement... Au cours de la nuit, deux PIFWC (Person indicted for war crime) sont repérées, un dispositif sommaire est alors lancé afin de les capturer, après une mise en place discrète de l'embuscade. Nouvelle difficulté, le terrain ne correspond pas totalement aux cartes, et les coordonnées s'avèrent imprécises, il faut alors réagir face au terrain, prendre une décision capitale, le chef de section se doit de s'adapter, de réagir, c'est à dire de commander, alors que la fatigue commence déjà à être là.

Au petit matin, la nuit a déjà bien entamé les réserves individuelles, les activités obligeant à savoir durer. Il a été décidé de travailler en H24, c'est à dire, dans un contexte opérationnel, l'adversaire pouvant se manifester à tout moment. Le check point d'entrée du camp est régulièrement relevé, inspecté, les consignes devant être clairement transmises et de manière conforme à la lettre et à l'esprit de l'ordre initial. Chaque personnel de la PFOR dispose d'une carte d'identité du théâtre d'opération, carte devant être présentée lors du passage du contrôle.

Le plastron offre de multiples aspects, provenant d'origines réserves de l'ASORL, du 17^{ème} R. du Génie Parachutiste de Montauban (86), du 2^{ème} R. de Hussard, du 8^{ème} R. de Transmission, du 54^{ème} R. de Transmission, du 1^{er} R. d'Artillerie de Marine et du 61^{ème} R. d'Artillerie et de jeunes de l'UNOR.

Le samedi après midi, la visite d'une autorité importante fait l'objet d'une alerte particulière. Les cinq sections font parties du dispositif de protection mis en place dans le cadre de la visite du Général de Quatrebarbes, Délégué aux réserves de l'armée de Terre (DRAT), ainsi que du Lieutenant Colonel Cosnard, adjoint réserve du général commandant la Région Terre Nord-Est. Les missions de surveiller, tenir sont réalisées, ainsi que les procédés particuliers de contrôler, escorter, réaliser un point de contrôle. Au cœur de l'action, il est ainsi possible de voir le travail déjà réalisé par les unités de réserve et la mise en œuvre très pratique des actes élémentaires et réflexes, ainsi que des savoir-faire acquis.



Nouvelle alerte ! Un terroriste s'est approché en véhicule léger du camp, il a été abattu à quelques mètres de l'entrée principale, auparavant, il a jeté un colis suspect. Les NEDEX (démineurs) du 3^e régiment de Génie se mettent en place en vue de s'assurer du colis, après que la section de garde du 5^e régiment de Génie a sécurisé la zone, donné l'alerte et transmis le compte rendu, et ce, sous l'œil et le microphone très attentif du journaliste de France bleu Champagne Ardenne.

Jusqu'au bout, la mission sera maintenue, et les débriefings dès la fin de la mission permettront de corriger rapidement certains points, afin que les enseignements soient les plus profitables possibles. Ce débriefing à chaud s'accompagne d'un autre plus complet, au PC, afin de balayer l'ensemble de la mission. Les échanges seront nombreux, l'unique objectif demeurant la pédagogie et la progression individuelle et collective des sections.

Le dimanche permettra aussi d'échanger avec la population locale qui a participé à l'exercice, et qui a toujours réservé un excellent accueil aux unités. Une prise d'armes aura lieu devant le monument aux morts, au cours de cette cérémonie d'hommage aux anciens, quatre médailles de la Défense Nationale, échelon bronze, seront remises à de jeunes réservistes.

Aisne 2006 s'est inscrit dans la continuité de l'exercice Argonne 2005, en tirant les leçons précédentes. Nouvelle étape, il a validé un déploiement effectif, opérationnel de cinq sections de réserve, dans un cadre PROTERRE, commandé par un petit état major composé de réservistes. La motivation et la formation ont été indispensables et ont permis de travailler dans de très bonnes conditions opérationnelles. Ce deuxième exercice semble appeler une suite, pour l'été prochain, les BOI (bureaux opération instruction) des régiments participants montrant un réel intérêt pour ce type d'exercice, et avec de nouveaux paliers à franchir. !

CNE MARCILLE – OA du 5ème Escadron du 501-503 RCC

ERRATUM

Suite à la parution du compte-rendu de l'A.G. de l'UNOR du 24 mars dans le n°1 de *TER.RES* (page 5), le colonel Y. Harel tient à faire savoir qu'il n'a pas été désigné par les instances de l'UNOR pour la recherche d'un nouveau siège. **Nous présentons nos excuses au Colonel Harel pour cette erreur dans la transcription des décisions de cette AG !**

PRATIQUE RÉSERVE : Où et Comment Servir ?

Parce que nous pouvons être tous amenés à répondre à des questions sur la Réserve, comment y rentrer, ce qu'on y fait, il nous a paru utile de répondre, à travers plusieurs articles, à toutes ces interrogations que l'on peut encore avoir sur le fonctionnement de la Réserve.

En 1996 débute la professionnalisation de nos armées. Parallèlement, le service militaire est suspendu. La réserve militaire alors en place et juxtaposée à l'armée d'active - il existe des régiments de réserve -, n'a plus de ressource en perspective. La loi 99-894 du 22 octobre 1999 ouvre l'ère de la nouvelle réserve militaire. Si elle vise toujours à renforcer les capacités opérationnelles de nos forces armées en temps de crise grave, elle permet également un renfort dès le temps de paix y compris par la participation des réservistes aux opérations hors du territoire national. Désormais, cette nouvelle réserve est intégrée à l'armée d'active et reconnue dans les documents d'organisation des formations et organismes.

La nouvelle réserve militaire comporte maintenant deux composantes distinctes mais complémentaires :

- la réserve opérationnelle composée de volontaires de toutes origines (anciens du SN, anciens d'actives, personnes sans passé militaire) qui sont directement intégrés aux armées,
- la réserve citoyenne constitué de volontaires bénévoles agréés chargés d'entretenir l'esprit de défense par le lien armées-Nation.

Dans l'armée de Terre, les militaires de la réserve opérationnelle servent en tant que compléments individuels ou dans des unités élémentaires (compagnie / escadron / batterie) composées uniquement de militaire de réserve :

Les compléments individuels contribuent aux missions des organismes au sein desquels ils sont affectés : BOI des régiments, États-majors des forces à tous les niveaux (Brigades, EMF, etc.), Directions et Services, Écoles de formations, DMD. Ils sont employés pour :

- Activer périodiquement, ou selon les besoins, notamment dans le cadre d'exercices d'entraînement opérationnel ou d'opérations sur ou hors du territoire national, certains postes non pourvus en permanence mais nécessaires au fonctionnement opérationnel de l'armée de terre.
- Répondre aux besoins dans des spécialités rares, habituellement déficitaires ou sans équivalence militaire (linguistes, juristes, informaticiens, spécialistes de la communication et de l'environnement,...).
- Renforcer certaines fonctions pour assurer la continuité du commandement ; remplacement temporaire du personnel d'active déficitaire ou en missions extérieures, dans des postes liés au fonctionnement opérationnel ou organique.

Les unités élémentaires de réserve, intégrées aux régiments d'active, sont de deux types :

- Les unités spécialisées de réserve (USR), unités à vocations spécifiques : circulation, transport, travaux, NBC, etc. Les USR comportent de 95 à 234 personnels, en fonction de leur nature.
- Les unités d'intervention de réserve (UIR), unités de combat ayant vocation à remplir des missions élémentaires dites « missions communes de l'armée de terre » (MICAT) dans le cadre du concept PROTERRE (projection terre) . Ces unités, après un contrôle opérationnel identique aux unités élémentaires d'active pour ce type de mission, peuvent concourir à des missions de défense civile (sécurité générale et secours aux populations) ou de défense opérationnelle du territoire (DOT), voire à des opérations extérieures hors combat de haute intensité. Les UIR comportent un minimum de 2 sections de combat (au format 1/10/22) et une section de commandement et logistique (0/6/11) avec un commandant d'unité et un officier adjoint soit un total de 85 militaires de réserve. Dans les DOM-TOM, les UIR comportent 118 personnes selon la répartition 4/37/77.

En 2012, la montée en puissance de la réserve opérationnelle sera terminée. L'armée de Terre aura alors 100 UIR et 29 000 réservistes dont :

- 6500 officiers de réserve [6000 en 2007],
- 10000 sous-officiers de réserve [8200 en 2007],
- 12500 militaires du rang de réserve [10700 en 2007].

LCL (R) PENNERATH - sources : textes officiels

**Sur le site <http://www.anrat.fr>, retrouvez bientôt la carte des UIR/USR et le récapitulatif de toutes les unités.
Merci de nous adresser une présentation de votre unité.**

Le DRAT au Club des Lieutenants

Le Club des Lieutenants de Réserve s'est à nouveau réuni le lundi 14 mai. Le lieutenant sachant être studieux, un grand nombre avait préféré assister au cours ORSEM ce qui fait que nous n'étions qu'une quinzaine à accueillir notre invité : le Général Boulnois. Cela a permis des discussions très franches et des explications très détaillées. Après un rapide point de situation de la réserve de l'armée de Terre, le général Boulnois s'est prêté très ouvertement au jeu des questions. Du nombre de jours à la refonte de la formation, tous les sujets ont été abordés pour notre plus grand intérêt.

Le Délégué aux Réserves de l'armée de Terre a exprimé sa satisfaction de voir que nous prolongions « dans le civil » les contacts et relations noués dans la réserve et nous a vivement incité à être imaginatifs dans nos réflexions sur les aménagements à apporter à la réserve pour attirer de nouveaux réservistes et être toujours plus opérationnel.

A la rentrée, nous inviterons nos camarades des autres associations nationales d'armée afin de confronter nos expériences et réflexions. |

LTN Grégoire ROUX

Présentation des associations affiliées

ANORI



Affiliée à l'Association Nationale des Réservistes de l'Armée de Terre (ANRAT) et par la même à l'Union Nationale des Officiers de Réserve et des Organisations de Réservistes (UNOR), l'Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI) regroupe tous les Fantassins quelque soit leur grade et leur subdivision d'Arme.

Qu'ils soient officiers, sous-officiers ou militaires du rang, qu'ils soient fantassins métropolitains, coloniaux, chasseurs, parachutistes, légionnaires, zouaves ou tirailleurs, tous partagent le même idéal et sont pénétrés de l'esprit fantassin qui va bien au-delà des galons et des soutaches. Tous sont membres de la grande famille de l'Infanterie.

Fortes des traditions de l'arme et résolument tournée vers l'avenir, l'ANORI se veut un rassemblement de cohésion, de réflexion, de proposition et d'initiatives, fondé sur sa représentativité et sur la force et l'union de ses membres.

En relation permanente avec le Commandement et les autres composantes du mouvement associatif de l'Infanterie et des Réserves, elle est le porte-parole national des Fantassins. Un bulletin est publié plusieurs fois par an par l'ANORI et est diffusé à tous ses adhérents. Il est l'organe de liaison et d'information de l'association, qui rend également compte de ses activités dans "Armée et Défense", la revue de l'UNOR. Le site (<http://anorinfanterie.free.fr>) présente l'association et propose un programme d'activités constamment tenu à jour. Les adhérents reçoivent également, par courriel, le bulletin de l'ANRAT et le Flash Info de l'UNOR.

Le devoir de mémoire, l'histoire, le respect des traditions sont un élément important dans la vie de l'ANORI, comme dans celle de tout fantassin. Elle s'attache notamment à perpétuer la célébration de la Saint-Maurice, patron des fantassins, à Paris, parallèlement à la Fête de l'Infanterie à Montpellier.

Pour adhérer à l'ANORI, il faut être ou avoir été réserviste de l'Infanterie ou servir ou avoir servi dans l'Infanterie. Les amicales régimentaires, bataillonnaires ou de compagnie peuvent s'affilier à l'ANORI, comme certaines l'ont déjà fait.

« **Pour l'Infanterie, toujours en avant !** »

LCL Patrice FICHET - Président de l'ANORI

ANOLIR



L'ANOLIR (Association Nationale des Officiers de Liaison et des Interprètes de Réserve) accueille les officiers et sous-officiers, d'active et de réserve, des trois armées, de la gendarmerie, et des services communs, ainsi que les civils, tous linguistes spécialistes de Défense. Un grand nombre d'entre eux sont 'Officiers Linguistes de Réserve de l'Armée de Terre' (OLRAT) ou 'Officiers de Réserve Qualifiés Langues Étrangères' (ORQLE). Selon leur qualification, ils peuvent effectuer des missions de traduction, d'interprétation de liaison ou de conférence, en consécutif ou en simultané, ou d'enseignement des langues au profit des forces et États-majors de l'armée de Terre.

Tous sont en mesure d'accomplir des missions d'accompagnement de personnalités, et de participer à des exercices ou des missions en états-majors multinationaux ou aux opérations extérieures (OPEX) de l'Armée française (Bosnie, Kosovo, Afghanistan...). En plus de leur ESR, nombre d'OLRAT/ORQLE exercent aussi des activités de linguistes au profit d'autres organisations des forces, d'établissements, d'écoles de toutes les armées, comme par exemple le Collège Interarmées de Défense (CID), le Centre de Formation Linguistique de la Gendarmerie (CFLG), l'École du Service de Santé des Armées (ESSA), le Centre d'Études et de Recherche de l'Enseignement Militaire Supérieur (CEREMS), le Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM).

En plus de leur formation continue, les membres de l'ANOLIR à jour de cotisation reçoivent chaque semaine, par courriel, un bulletin d'information (ANOLIR Hebdo) comportant en particulier des textes en langues étrangères et les demandes de collaboration des divers organismes du Ministère de la Défense. Ce mode d'information et de communication leur permet non seulement de rester informés des dernières nouveautés des armées étrangères, mais aussi de réagir rapidement aux demandes du commandement en matière d'emploi, notamment de linguistes (en général en moins de 48 heures).

Le site internet <http://www.anolir.org> permet d'accéder à toutes ces ressources.

En tant qu'association œuvrant au bénéfice de l'armée de Terre, l'ANOLIR est soutenue par le Centre de Formation Interarmées au Renseignement (CFIAR – ex EIREL) qui dispense la formation continue des OLRAT/ORQLE, ceux-ci représentant un nombre non négligeable des formateurs de cette école.

CBA Emmanuel NOMMICK - Président de l'ANOLIR

ECHOS DES UNITES

➤ **La promotion 2006 de l'ESORSEM** (École Supérieure des Officiers de Réserves spécialistes d'État-major) a été invitée à la commémoration de Camerone le 30 avril 2007 à Aubagne. Cette promotion porte le nom du colonel Cambe, professeur de lettres et officier de réserve de la Légion Étrangère qui servit en Indochine et en Algérie avant de finir sa carrière de militaire de réserve comme instructeur à l'ESORSEM. La délégation était accompagnée du général Decléty, commandant l'École Supérieure des ORSEM, des deux officiers supérieurs de l'École et de représentants du Bureau de la Réunion. Une gerbe a été déposée sur la tombe du colonel Charles Cambe au carré des légionnaires du cimetière de Puylobier. † **Promotion Colonel CAMBE**

➤ Lors de la commémoration du bicentenaire de l'arme du Train le 19 mars aux Invalides, l'aide au stationnement et l'appui mouvement des délégations a été assuré par un peloton à 3 patrouilles composé uniquement de militaires de réserve de l'**Escadron de Circulation Routière du 526^e Bataillon du Train** (St-Germain en Laye). Cet escadron a été mis à l'honneur lors de la cérémonie régionale commémorant le bicentenaire de la création du Train quelques jours plus tard puisqu'il a fourni un des 4 pelotons du détachement d'honneur, tandis que les nouveaux militaires de réserve sortant d'une FMIR se voyait remettre leur képi à cette occasion. † **CNE Cotard – 526^e Bataillon du Train**

➤ **Le « challenge de la Cavalerie »** est une compétition de ski réservée aux militaires des régiments de l'ABC. Cette année, c'est un militaire de réserve qui a remporté cette compétition, le Maréchal des Logis Douibi du **5^e Escadron du 1^{er} Spahis**, démontrant la qualité physique et sportive des militaires de réserve. † **CNE Schmerber – 1er Spahis**

➤ **Le groupe équestre de Saumur-ANORABC** s'est classé troisième par équipe à la Coupe des régiments, concours de saut militaire organisé le 12 mai au CSEM de Fontainebleau, avec Michel Bachette-Peyrade, Jean-Yves Chevalier, Alexandre Arjallies. Le colonel Bachette-Peyrade s'est classé 5e en individuel. Belle performance des cavaliers réservistes au milieu de leurs camarades d'active. † **G.B.**

PROCHAINES ACTIVITES

➤ **26 juin 2007 : intervention du CEMAT devant les ORSEM**

La traditionnelle intervention du CEMAT clôturant le cycle annuel des cours organisés à Paris par l'École Supérieure des ORSEM en liaison étroite avec la Réunion des ORSEM se déroulera le mardi 26 juin 2007 à l'amphi Foch de l'École militaire (Paris 7^e) à 19 heures 30. Arrivée impérative avant 19 heures. Tenue civile. Ce cours est ouvert aux ORSEM diplômés ou certifiés (CEM), ainsi qu'aux officiers préparant le concours. †

➤ **29 et 30 juin 2007 : 10 ans du Régiment de Marche du Tchad à Noyon (60)**

Le RMT investit la ville de Noyon pour fêter ses 10 ans de présence dans cette garnison !

Dans la soirée du 29, concert de la musique principale de l'armée de Terre avant une cérémonie nocturne inédite. Dans la journée du 30, nombreuses animations dont des stands animés par les 2 UIR de ce régiment. †

➤ **21 juillet : participation au Triomphe de Coëtquidan**

Les 130 élèves officiers de réserve de la promotion 2006/2007 du 4^e Bataillon de l'ESM Saint-Cyr sont conviés à participer au Triomphe des Écoles le 21 juillet. Pour plus d'informations, contacter : LTN Boucher : francois-louis.boucher@st-cyr.terre.defense.gouv.fr / LTN Giboz : philippe.giboz@st-cyr.terre.defense.gouv.fr

NB : la cérémonie du Triomphe est ouverte à tous : <http://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/>

➤ **24 août 2007 : journée nationale et internationale des ORSEM**

La Réunion des ORSEM organise – en étroite coopération avec l'École Supérieure des ORSEM - le vendredi 24 août 2007 à l'occasion du baptême de la nouvelle promotion et ce en présence du Ministre de la Défense et des plus hautes autorités civiles et militaires une grande journée de cohésion et d'unité. Tous les ORSEM diplômés français et étrangers sont priés de noter cette date dès à présent !

Plus de détails sur le site de la RORSEM : <http://www.reunion-orsem.asso.fr/>

CBA Lefort-Lavauzelle - RORSEM

➤ **14 au 16 septembre : Célébration de la Saint-Maurice, patron des fantassins**

A la Saint-Maurice, patron des fantassins, l'ANORI (<http://anorinfanterie.free.fr>) vous convie à trois jours de commémorations les 14, 15 et 16 septembre : ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, transmission du Drapeau des chasseurs du 27^e BCA au 7^e BCA, sous la présidence du CEMAT, messe de la Saint Maurice en la chapelle de l'École Militaire célébrée par Monseigneur LE GALL, évêque aux armées. †

➤ **29 septembre : Journée Nationale du Réserviste 2007**

La Journée Nationale du Réserviste aura lieu le 29 septembre. A cette occasion, toutes les associations et les unités sont incitées à organiser des manifestations pour promouvoir la Réserve et favoriser le recrutement.

➤ **24 octobre : Dîner-débat de l'ANRAT**

Le traditionnel Dîner-débat de l'ANRAT aura lieu le jeudi 25 octobre, sur le thème « Retour d'expérience OPEX : l'apport du réserviste à l'entreprise et à la Défense ». †

Pour faire part des activités de votre association, merci d'envoyer le message à diffuser à contact@anrat.fr

TER.RES, revue de la « famille » réserve de l'armée de Terre

Revue de l'ANRAT, **TER.RES** n'échappe pas aux figures imposées à toute revue d'association : compte-rendu d'assemblée générale, programme prévisionnel. Revue des militaires de réserve de l'armée de Terre, nous voulons aussi que **TER.RES** soit le bulletin de la famille que nous formons tous, indépendamment de notre statut : sous ESR, réserviste citoyen ou honoraire. Dans ce but, après avoir rappelé ce qu'est la réserve depuis 1999, nous présentons ce que peut-être l'activité d'une unité. Comme toute famille, nous faisons enfin part des moments importants de notre engagement : concours, formation, passation de commandement. Mais il y a beaucoup de manière de servir, et beaucoup d'activités à raconter. Merci donc de rejoindre la famille des collaborateurs de **TER.RES** en nous adressant (contact@anrat.fr) des présentations des unités et services où vous servez, de vos activités, vos OPEX, vos ESR, pour permettre à tous ses membres d'avoir une idée de ce que font tous ceux qui forment notre belle famille. †

LTN Grégoire ROUX – Rédacteur en Chef